



Le 07/05/2019

La commune de Rustiques recrute un emploi saisonnier à destination des jeunes de 18 à 25 ans

**Mode de contact : envoyer C.V et lettre de motivation à
M. le Maire, 28 avenue de l'Europe, 11800 RUSTIQUES
ou par courriel à commune-de-rustiques@orange.fr**

Intitulé	Agent d'entretien polyvalent
Nature de l'offre et horaire	<ul style="list-style-type: none">- CDD de 15 jours en contrat saisonnier, renouvelable- 35 heures hebdomadaires- être âgé entre 18 et 25 ans
Lieu de travail	<ul style="list-style-type: none">- RUSTIQUES
Missions	Sous la responsabilité du responsable du service technique, vous serez chargé de : <ul style="list-style-type: none">- Effectuer des tâches d'exécution en renfort de l'équipe technique: en maçonnerie, peinture,.....- Entretenir les espaces verts (taille, arrosage, désherbage, ...)- Entretenir la voirie communale et les espaces ouverts au public : balayage, nettoyage, vidage des poubelles- Entretenir et ranger le matériel utilisé
Compétences requises et aptitudes	<ul style="list-style-type: none">- Dynamisme, organisation, autonomie- Connaissance de la géographie du village- Respect des consignes de la hiérarchie- Utilisation de machines telles que tondeuse ,...- Respect des règles de sécurité et de signalisation routière- Aptitude à travailler seul ou en équipe- Ponctualité, dynamisme, organisation, polyvalence, rigueur- Disponibilité et adaptabilité- Discrétion- Permis B souhaité
Conditions d'exercice (temps de travail, cycles de travail, horaires, contraintes, moyens mis à disposition,...) et particularité	<ul style="list-style-type: none">-Horaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h15 – avec possibilité de mettre en place des cycles de travail selon les besoins-travaux supplémentaires en fonction des nécessités du service (cérémonies, intempéries)-L'activité peut s'exercer en présence des usagers (espaces publics) ou en dehors des heures de travail- Activités s'effectuant en plein air, soumises aux contraintes climatiques- Station debout prolongée, travail courbé, agenouillé- Utilisation de produits décapants- Moyens mis à disposition : EPI (équipements individuels de protection : gants, gilet de sécurité, casques,...), vestiaires équipé de sanitaires, locaux de stockage des produits et matériels, moyens techniques appropriés, voiture de service pour déplacement, local de repos pour la coupure de midi.- En cas de besoin, possibilité d'effectuer des missions différentes à la Maison du Parc avec des horaires différents à définir
Taille de la structure	Moins de 9 salariés
Rémunération	SMIC
Date du recrutement	Plusieurs choix : du 22/07/2019 au 04/08/2019 du 05/08/2019 au 18/08/2019 du 19/08/2019 au 01/09/2019